

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012

ÉTAIENT PRÉSENTS :

POUR LA COMMISSION DU BAPE : M. LOUIS-GILLES FRANCOEUR, président
M. JOSEPH ZAYED, commissaire

POUR LA COMMISSION DU CCEBJ : M. JOHN PAUL MURDOCH, président
Mme MANON CYR, commissaire
Mme MELISSA BROUSSEAU SAGANASH, commissaire
M. JEAN PICARD, commissaire

POUR LA COMMISSION DU CCEK : AUCUN REPRÉSENTANT

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE AU QUÉBEC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 12 novembre 2014 à 19 h 30
Hôtel de ville
Salle du Conseil
650, 3^e Rue
Chibougamau

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2014

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT FRANCOEUR..... 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

M. FRÉDÉRIC FORTIER..... 4

M. YVAN CROTEAU 15

M. SYLVAIN ROBERGE 35

REPRISE DE LA SÉANCE

MOT DE LA FIN 48



**SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2014
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :**

Bonsoir mesdames et messieurs. Je déclare ouverte cette séance de l'audience publique du BAPE sur la filière uranifère.

10 Merci de votre présence. Bienvenue à cette deuxième semaine de la troisième phase de l'audience publique qui porte sur les enjeux de la filière uranifère.

Je souhaite également la bienvenue aux personnes qui suivent nos travaux sur Internet au moyen de la webdiffusion.

15 Je m'appelle Louis-Gilles Francoeur, je préside cette Commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat qui a été confié au BAPE par le ministre responsable de l'Environnement le 3 mars dernier.

20 Dans sa lettre qui définissait le mandat de la Commission, le ministre précisait, et je le cite :

«Dans une perspective de développement durable, ce mandat portera notamment sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques liés à l'exploration et l'exploitation de l'uranium. Plusieurs aspects pourront donc être examinés lors de cette enquête dont notamment ceux reliés à la santé et à la sécurité qui sont associées à ces activités.»

25 Alors donc pour réaliser notre mandat, la Commission est appuyée dans ses travaux par deux (2) commissaires, madame Michèle Goyer qui n'est pas ici ce soir et monsieur Joseph Zayed qui est au bout de ce côté-là.

30 La Commission est également assistée par une équipe d'analystes qui, ce soir, est représentée ici en partie par madame Rita Leblanc, notre coordonnatrice qui est au bout de la table là-bas, et par madame Karine Jean, une des analystes de notre équipe.

35 On est aussi également accompagné d'une équipe du Centre des services partagés du Québec qui sont responsables de l'organisation technique et de la logistique, de la sonorisation, etc.

40 Alors tous les propos de cette deuxième partie vont être enregistrés et retranscrits sur le site Internet du BAPE par nos sténographes officielles, mesdames Denise Proulx et Yolande Teasdale.

La transcription de ce soir, si vous avez besoin de vous y référer, ainsi que celle des autres séances de cette troisième partie seront accessibles dans un délai d'environ une semaine après la tenue de l'audience proprement dite.

45 On a tenu, du 20 au 23 mai 2014, une première phase d'audience publique dans le territoire traditionnel cri, ce qui a permis à la Commission de recueillir dans cette région-ci les préoccupations de la population, tout comme elle l'a fait dans d'autres régions. L'idée, c'était d'ajuster notre stratégie d'enquête en fonction des besoins que les gens nous exprimeraient, des préoccupations qu'ils nous exprimeraient.

50 Dans une seconde phase qu'on a appelée la phase de questionnement et d'information, la Commission a pu ainsi poser les questions qui étaient reliées aux préoccupations exprimées en première phase; on a pu poser ça et approfondir ça auprès d'experts et de personnes-ressources. Ça a été une phase qui a duré à peu près tout le mois de septembre. Vous avez entendu plusieurs dizaines d'experts et de personnes-ressources.

55 Ce soir, c'est différent. Là, les gens ont pu s'informer, suivre, voir évoluer le dossier et ce soir, ce qui est important, c'est qu'on vient recueillir l'opinion de la population. On a commencé à le faire hier à Chisasibi, on poursuit ce soir et on continue à Mistissini. La semaine prochaine, ce sera à Montréal, ce sera à Kipawa. Enfin, vous pourrez voir tout le programme sur le site Internet du BAPE.

60 Mais l'idée, c'est d'aller dans les régions où les gens ont manifesté un intérêt pour ce sujet, aller recueillir leur point de vue.

65 Alors le déroulement de la séance n'est pas compliqué! Je vais demander aux personnes qui ont fait connaître leur intention de faire une présentation verbale et dont la présentation est prévue pour ce soir. On a déjà deux (2) personnes, monsieur Frédéric Fortier et monsieur Yvan Croteau qui sont inscrits pour des mémoires. D'autres se sont inscrits, je crois, pour ce soir, alors on ajoutera ça à la liste tout à l'heure.

70 Je vous signale aussi, et j'aurais dû le préciser plus tôt, que nous siégeons conjointement avec une Commission qui a été formée par le Comité de l'environnement de la Baie-James, le Comité consultatif de l'environnement de la Baie-James qui a créé une Commission spéciale qui siège avec nous ce soir.

75 Même si je suis ici assis à la place de madame Cyr habituelle, c'est pas moi qui mène le bal tout seul. Paul John qui est le président de la Commission créée par le CCEBJ, en fait on copréside ensemble l'audience. Mais comme il y avait juste une place un peu surélevée, il me l'a concédée ce soir. Demain, à Mistissini, je lui donnerai le crachoir plus officiellement. Voilà!

80

Et les membres de sa Commission, évidemment vous connaissez madame Cyr, madame Melissa Saganash et monsieur Jean Picard.

85 Leur Commission est au complet, nous, il nous manque un membre, pour des raisons techniques. Alors voilà!

90 Je souhaite vous rappeler aussi l'importance de maintenir un climat serein au moment de la présentation des mémoires. On n'accepte pas de propos qui sont hors d'ordre, vous comprenez très bien pourquoi on tient à ce que les positions exprimées, même si parfois elles sont opposées, on pense que ça doit se dérouler de façon sereine.

95 Et si vous notez des imprécisions ou des faits qu'il faudrait rectifier dans ce que d'autres participants peuvent dire, mais là, on s'entend, pas des opinions, pas rectifier des opinions, tout le monde a droit à son opinion, mais si quelqu'un disait, je sais pas, moi, il y a vingt-cinq (25) appareils à l'entrée de telle mine, puis qu'il y en a cinquante (50), pour rectifier une question de fait, on peut s'inscrire à la fin pour demander à la Commission de rectifier des faits erronés qui auraient été présentés durant la séance. Alors voilà!

100 Si en cours de route, vous décidez de faire une intervention, vous vous adressez à madame Leblanc qui mettra votre nom sur la liste et, dans l'ordre des inscriptions, vous êtes les bienvenus.

105 Nous, à la suite de cette troisième phase, eh bien, la Commission va commencer l'analyse de la masse documentaire des transcriptions, des interrogatoires et tout, en vue évidemment de rédiger le rapport qu'on devra déposer auprès du ministre de l'Environnement au plus tard le 20 mai prochain.

Et le ministre, lui, à partir de cette date-là, à partir de la date du dépôt, aura soixante (60) jours pour le rendre public. Alors donc, le rapport devrait être public quelque part au début de l'été.

110 Le rapport fera état de vos préoccupations, de vos opinions ainsi que des constats de l'enquête et de notre analyse et en même temps, si des gens voulaient compléter, nous faire parvenir d'autres commentaires, vous pouvez toujours le faire, mais à condition que ça ne soit pas dans trois (3) mois, mais si vous voulez aussi consulter les mémoires que d'autres ont présentés, ils vont être rendus publics au fur et à mesure qu'ils sont présentés. Comme les mémoires de ce
115 soir vont être demain sur le site Internet du BAPE.

Et toute nouvelle information que nous obtenons auprès soit des ministères ou des experts, parce qu'après les audiences, nous, en réfléchissant au dossier, on a trouvé qu'il y avait encore d'autres questions à éclaircir, eh bien, au fur et à mesure que ces réponses nous parviennent et

120 que le dossier se complète, eh bien, toutes ces réponses sont rendues accessibles sur le site Web
du BAPE.

Je vous remercie. Si vous voulez bien aussi remplir le questionnaire que vous avez pu
125 trouver sur vos chaises, ça aiderait les services du BAPE – oh, ils n'ont pas été placés! Bon, bien,
quelque part on pourra les trouver.

Alors si vous aviez l'amabilité de les remplir, ça nous aide à voir comment on peut améliorer
nos services.

130

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
FRÉDÉRIC FORTIER**

135 **PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :**

Alors j'inviterais donc maintenant le premier participant, monsieur Frédéric Fortier qui est
notre premier inscrit ce soir à venir nous présenter son mémoire. Monsieur Fortier.

140 **PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :**

Vous m'entendez bien?

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

145

Tout à fait. Allez-y.

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

150 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Ce mémoire...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 10, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, «... et des Jamésiens.»)

Et de ruiner le travail qui a été fait depuis les douze (12) dernières années.

155

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, 2^e paragraphe, 1^{re} ligne, «Chibougamau...»)

**FIN DE LA LECTURE (Page 12, 2^e paragraphe, avant-dernière ligne, «... davantage
l'image...»)**

160 Des régions du Québec dont le sous-sol renferme de l'uranium.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 12, 3^e paragraphe, 1^{re} ligne, «En plus d'être...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 14, dernière ligne, «... à chaque année.»)

165
Merci.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

170 Merci monsieur Fortier. J'inviterais maintenant les commissaires, les membres des deux (2) Commissions à vous adresser des questions s'ils en ont.

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

175 Tout d'abord deux (2) petites questions ponctuelles et ensuite une question à portée plus générale à laquelle vous pourriez répondre également de façon générale, mais je voudrais exploiter un peu votre expertise et votre savoir, puisque vous êtes citoyen.

180 Mais tout d'abord pour m'aider à bien comprendre certains propos! Quand vous parlez du boycott qui avait commencé, je comprends qu'il a commencé en 2013?

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

185 Je sais pas exactement quelle année il a commencé. On pourrait facilement le savoir.

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

190 OK, parce que vous avez mis une référence qui date de 2012, donc je me suis dit c'est probablement autour de ces années-là. Est-ce que ça a été documenté, à part que ça a été écrit dans un journal?

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

195 J'ai fait le tour de plusieurs commerçants, puis certains m'ont dit qu'ils le savaient qu'il y avait un boycott dont la personne qui est mentionnée dans l'article de journal, un magasin de meubles ici à Chibougamau.

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

200 Ce serait à votre connaissance, ça s'est senti à Chibougamau par les commerçants?

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

205 Oui. Bien, pour qu'il y ait des commerçants qui en parlent, oui.

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

Et est-ce qu'à votre connaissance, ça se poursuit à l'heure actuelle?

210 **PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :**

Je suis pas commerçant, je ne peux pas vous le dire. C'est dur à évaluer sur les ventes des commerçants, les commerçants qui viennent pas.

215 **PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :**

220 OK. Vous dites que si le gouvernement du Québec était favorable à l'exploitation des mines d'uranium, ceci pourrait entraîner une intensification du boycott des commerçants, est-ce que ça serait à cause de la décision gouvernementale spécifiquement?

J'ai de la difficulté à voir entre la décision gouvernementale et le boycott des commerçants de Chibougamau.

225 Permettez-moi d'expliquer peut-être ma pensée! Est-ce que la décision du gouvernement qui, selon vos propos, irait à l'encontre des points de vue ou des souhaits ou des exigences – appelons ça comme on veut – des Cris auraient comme impact que les Cris boycotteraient davantage, intensifieraient leur boycott des commerçants de Chibougamau?

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

230 Bien, je crois que oui. Bien, c'est le fait que la Chambre de commerce se soit prononcée en faveur du projet, c'est ça qui a fait en sorte beaucoup que le boycott s'est fait.

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

235 OK. Ça, ça a été déclaré, j'imagine, officiellement, ce boycott?

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

240 C'est entre les gens. C'est pas le grand chef de la Nation crie qui a lancé un boycott officiellement. Au niveau politique, c'est délicat.

Mais ça s'est fait.

245 **PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :**

J'essaie de voir un peu l'ampleur du phénomène, et quand vous parlez d'intensification, jusqu'à quel point ça s'est senti?

250 **PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :**

Bien, dans les moyens de pression que les Cris utiliseraient si l'uranium serait autorisé, ce serait un des premiers moyens de pression qui serait utilisé, c'est certain, selon moi.

255 **PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :**

OK. Et puis j'aimerais savoir, vous comme historien, vous avez indiqué que vous travaillez surtout sur des mines au Québec...

260 **PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :**

Les villes minières.

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

265 Les villes minières, oui, c'est exact. Si je vous demandais quelles sont, selon vous, les leçons que le Québec devrait retenir et considérer à partir de l'histoire des villes minières du Québec, vous diriez quoi?

270 **PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :**

Bien, c'est de regarder, est-ce qu'en ce moment on est en train de faire des choses que plus tard les gens pourraient regretter!

275 Comme dans les années cinquante, quand on a ouvert Chibougamau, on a lancé les résidus miniers carrément dans le lac Doré, dans le lac Chibougamau, les gens n'ont pas pensé, dans l'avenir, est-ce que ça pourrait causer un problème. Ça en a causé d'énormes problèmes.

280 Donc c'est de se demander aujourd'hui, si on lance des mines d'uranium, est-ce que plus tard, les gens vont le regretter! C'est certain.

285 Parce que si on ouvre une mine d'uranium, il va y en avoir plusieurs. À Uranium City, c'est trente-trois (33) mines d'uranium, c'est des parcs à résidus miniers gigantesques qu'il y a partout. Puis la seule façon que ces villes-là ont pour se relancer, c'est soit d'avoir encore d'autres mines d'uranium ou c'est d'entreposer les déchets radioactifs qui proviennent des centrales nucléaires, qui sont encore plus dangereux.

290 Donc c'est pas ça l'avenir de la région de la Baie-James, selon moi, d'entreposer des déchets nucléaires puis d'avoir des grands parcs à résidus miniers radioactifs. C'est incompatible avec notre façon d'utiliser le territoire.

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

Merci.

295 **PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :**

À mon tour! Dès le deuxième paragraphe de votre mémoire, vous dites :

300 «À long terme et possiblement à court et à moyen terme, la radioactivité des parcs à résidus miniers uranifères engendrerait des effets négatifs importants sur la santé humaine et l'environnement, de même que sur l'économie québécoise.»

305 Là, vous parlez de l'économie dans son ensemble. Pouvez-vous m'expliquer de quelle manière, l'économie globalement serait impactée par cette situation?

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

310 Bien, c'est qu'il va falloir faire beaucoup de dépenses, dans le fond, pour maintenir ces parcs à résidus miniers là pour faire en sorte qu'ils respectent l'environnement.

Puis si on parle de résidus miniers qui sont radioactifs jusqu'à peut-être dix mille (10 000) ans, bien, c'est qu'il va falloir s'en occuper longtemps, puis ça va coûter très cher.

315 Puis il n'y a pas un parc à résidus miniers qui est capable de garder du résidu minier pour dix mille (10 000) ans. Donc il faudrait qu'il y ait des transferts qui soient faits. Donc ça, ça coûte des coûts.

À long terme, c'est sûr que ça va revenir plus cher à l'État que les bénéfices qui ont été faits par l'entreprise privée et par les redevances qui vont avoir été données au gouvernement.

320

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Donc vous pensez que c'est la collectivité qui va absorber la facture en bout de ligne et qu'au fond, vous ne croyez pas que l'industrie peut assumer cette dette ou ce coût?

325

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

Non.

330

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Pourquoi?

335

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

Bien, parce que l'uranium n'est pas assez rentable pour payer des frais de transferts de résidus radioactifs sur dix mille (10 000) ans. Imaginez le coût que ça va représenter. La compagnie uranifère voudra jamais payer ça par exemple. J'ai pas l'impression qu'en Saskatchewan, les compagnies doivent payer pour les dix mille (10 000) prochaines années, les coûts de transferts de parcs à résidus miniers.

340

Sûrement que la Sûreté nucléaire du Canada prend pour acquis que ces parcs-là sont étanches ou elle va s'en occuper!

345

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

D'accord. Je vais passer à une autre question. Quand vous dites que l'imposition d'un projet comme le projet Matoush entraînerait un retour des tensions entre les deux (2) nations, vous dites, normalement, un des premiers impacts serait des poursuites judiciaires très onéreuses.

350

Comme historien, avez-vous fouillé cette question et avez-vous une idée de ce que représente le coût des poursuites judiciaires qui traînaient jusqu'au moment de la Paix des Braves?

355

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

Non, c'est pas des chiffres que j'ai. Je sais même pas si je peux avoir accès, dans le fond, à ces chiffres-là.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

360 Vous n'avez jamais vu ce genre de calculs quelque part?

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

365 Non. Mais pour les avoir inclus dans l'Entente de la Paix des Braves, c'est sûr que c'est un montant substantiel quand on sait que ça a coûté quatre virgule cinq milliards de dollars (4,5 G\$) et la dérivation d'une des dernières rivières naturelles de la région.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

370 OK. Vous dites que ça entraînerait – puis je trouve le mot très fort – une recrudescence du racisme entre les deux (2) nations.

Est-ce que le mot, vous l'avez vraiment bien pesé? Est-ce que ça serait pas plutôt opportun de parler, je sais pas, moi, de rivalités, de tensions ethniques?

375

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

Quand on habite dans la région de la Baie-James, je peux utiliser le mot racisme, oui.

380 C'est vrai qu'il est peut-être lourd, le mot, mais pas besoin d'aller loin pour en voir du racisme dans la région de la Baie-James, croyez-moi.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

385 Vous croyez fermement cela, personnellement?

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

Oui.

390

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

395 Bon! Je me demandais si c'était un glissement de sens qui avait provoqué ce mot, qui vous avait amené à l'utiliser, ou si le niveau de tension mériterait pas un terme un peu atténué, mais je vous laisse le jugement.

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

J'y ai pensé quand j'ai écrit le mémoire, mais je trouvais pas un mot...

400

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Pour vous, c'est le mot qui correspond.

405

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

Oui. Si vous avez une suggestion à me faire...

410

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Non, non, c'est pas moi qui va vous suggérer les mots de votre mémoire! Je veux juste vérifier si c'est vraiment le fond de votre pensée.

415

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

Le mot tension était pas assez élevé.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

420

D'accord.

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

425

Parce qu'on parle quand même de l'arrivée des Québécois dans la région de la Baie-James, c'est une invasion, dans le fond. Parce que les Cris l'ont appris à la radio qu'on s'en venait inonder leur territoire, qu'on était en train de construire une route.

430

Même chose pour Chibougamau. La Communauté crie d'Oujé-Bougoumou a été démenagée neuf (9) fois par l'industrie minière avant de créer la Communauté d'Oujé-Bougoumou, donc c'est majeur, dans le fond, ce qui a été vécu par le peuple cri.

Donc d'utiliser le mot racisme, ça peut convenir.

435

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

D'accord, c'est votre jugement, merci.

Je vais vous poser une dernière question. J'essaie de retracer où était ma question!

440 Vous dites dans un premier temps, compte tenu du danger que représente l'entreposage des
résidus miniers radioactifs pour la santé et l'environnement, l'exploitation de l'uranium n'est pas un
facteur d'attraction et de rétention pour la population.

445 Mais on voit dans ce genre de mine des centaines de travailleurs de l'étranger qui sont
attirés?

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

450 Oui, puis il y a des bonnes chances que quand la mine va être fermée, ils vont repartir.
Comme il arrive à Uranium City, par exemple.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Donc vous voyez ça comme une espèce de boom temporaire...

455 **PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :**

Oui, bien, c'est ça.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

460 ... et non pas un facteur de développement?

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

465 Non, non. Peut-être que quelques-uns vont rester, mais ceux qui restent ici, c'est ceux qui
sont attachés au territoire.

470 On l'a vu quand la ville de Lebel-sur-Quévillon n'allait pas bien, ceux qui sont restés là, c'est
ceux qui aimaient ça vivre là, qui étaient pas simplement là pour faire de l'argent.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

475 OK. Et vous croyez pas que, mettons, des projets comme ça seraient de nature à provoquer
ce genre d'enracinement?

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

Non.

480 **PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :**

D'accord. Est-ce que vous croyez que la Saskatchewan, elle, qui fait partie de ce que vous appelez le cycle du combustible nucléaire, est-ce que vous croyez que ça a été dommageable à sa réputation?

485 **PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :**

490 Oui. Je pense pas qu'au niveau du tourisme, je pense pas que ce soit une destination super prisée, le secteur des mines d'uranium à la Saskatchewan, comme l'est la Baie-James ici par exemple.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

495 Et en contrepartie, si on crée des points d'attraction comme le parc Albanel-Témiscamie-Otish, ça contrebalancerait pas à votre avis, ça neutraliserait ces initiatives?

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

500 Bien, c'est très mauvais pour l'image. Qu'est-ce qu'il y a de l'autre côté du parc, bien, c'est l'exploitation de l'uranium.

505 Ici, on parle seulement d'un projet en ce moment, mais c'est certain qu'il n'y aura pas juste, si on donne le OK, il n'y aura pas seulement une mine d'uranium, il va y en avoir plusieurs, aux quatre (4) coins de la région de la Baie-James.

Donc ça, l'image va être ternie complètement au niveau de l'attraction. Pour les gens qui restent longtemps à la Baie-James, c'est ça qu'ils aiment, qu'ils aiment le territoire qui est exceptionnel, qui est pas comme l'Abitibi.

510 L'Abitibi a eu un développement minier dans les années vingt, les années trente, c'est très pollué. Je suis originaire de là, c'est pour ça que je viens ici, parce qu'ici, on peut encore boire l'eau des rivières. Il n'y a pas des parcs à résidus miniers partout.

515 À Rouyn-Noranda, vous faites une (1) heure de voiture pour aller pêcher un poisson; ici, on fait dix (10) minutes en vélo pour aller pêcher une truite. Donc c'est pas pareil.

Je pense que ça répond à votre question.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

520 D'accord. Depuis que ce débat a commencé dans votre milieu, avez-vous l'impression qu'il y a une évolution dans la façon dont la population perçoit ce genre de projet et perçoit une filière uranifère ou si vous avez l'impression qu'on en est resté aux mêmes clivages qu'il y avait au début, des commerçants pour, d'autres groupes plus sociaux contre?

525 Est-ce qu'il y a une évolution ou si c'est toujours campé sur les mêmes positions?

PAR M. FRÉDÉRIC FORTIER :

530 Ah, il y a carrément une évolution, celle de respecter le point de vue des Cris. C'est ce que j'ai remarqué.

535 Souvent, les gens de Chibougamau habitent à Chibougamau, puis ils ne vont pas beaucoup sur le territoire de la Baie-James. Mais quand on leur dit, les Cris sont contre, eux habitent le territoire, eux utilisent le territoire, ah dans ce cas-là, si les Cris veulent pas, bien, je respecte leur point de vue, puis on se lancera pas dans les mines d'uranium.

Moi, c'est ce que j'ai remarqué qui a changé.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

540 D'accord. Bien, ça répond à mes questions. Je vous remercie, monsieur Fortier, de votre participation. Merci encore.

545 Je vais peut-être apporter une petite précision à la suite d'une remarque que madame Cyr me fait. Elle me dit, il y a peut-être des gens qui vont être surpris de voir que je ne commente pas ce genre de déclaration, mais c'est parce que, comme commissaire, on est là pour enquêter, on est là pour poser des questions, on n'est pas là pour intervenir en notre nom personnel ou pour émettre ou commenter les positions des autres.

550 On ne permet même pas aux intervenants d'intervenir pour commenter les commentaires des autres, alors à plus forte raison, un commissaire; sa neutralité doit se traduire par un devoir de réserve vis-à-vis ce qui se passe dans la salle au niveau des intervenants.

555 Alors voilà pourquoi madame Cyr est réservée ce soir. Elle voulait que j'apporte la précision.
Mais ça éclaircit le rôle des commissaires, et je pense que ça fait partie de notre rôle d'apporter ces précisions.

560

YVAN CROTEAU

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

565 J'appellerais un deuxième intervenant, monsieur Yvan Croteau.

Je dis ça pour les fins de la transcription, madame Leblanc vient de préciser que les amendements à votre mémoire, les changements devront nous être signalés pour que ce soit signalé demain sur le site Internet du BAPE qu'il y a eu ces modifications. Voilà, pour les fins de la transcription! Merci madame Leblanc.

570 Alors monsieur Croteau, bienvenue et on vous écoute!

Allez-vous lire votre résumé et le mémoire ou votre mémoire?

575 **PAR M. YVAN CROTEAU :**

Non. Je vais lire le résumé puis la conclusion.

580 **PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :**

D'accord, à votre choix.

PAR M. YVAN CROTEAU :

585 Il y a plein d'idées qui surgissent quand on rédige un mémoire.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

590 Tout à fait.

PAR M. YVAN CROTEAU :

Ça fait appel à beaucoup de dimensions, puis j'aimerais porter votre attention...

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

595

Ce serait important que vous vous rapprochiez peut-être un petit peu du micro pour qu'on vous entende bien.

PAR M. YVAN CROTEAU :

600

En fait, en rédigeant le mémoire, je me suis dit, sous quel angle j'aborde cette question-là, cet enjeu-là, puis il y a deux (2) thèmes qui me sont venus à l'esprit assez régulièrement, c'est la question d'éthique et de conformité qui m'apparaît deux (2) enjeux qui ne garantissent pas nécessairement l'un par rapport à l'autre.

605

C'est pas parce qu'il y a une démarche qui est éthique que ça va être nécessairement conforme, puis c'est pas parce que c'est conforme que c'est nécessairement éthique. Ça fait que ça, c'est un peu transversal par rapport à la rédaction du mémoire.

610

Puis aussi, j'ai pas abordé cette question-là sous l'angle technique. C'est un mémoire qui est plus idéologique, philosophique et tout ça.

Je vais vous lire le résumé, puis ensuite la conclusion, puis après, si vous avez des questions à l'intérieur du mémoire, je me référerai aux pages en question.

615

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Pas de problème, allez-y.

620

PAR M. YVAN CROTEAU :

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, «Je suis un citoyen...»)

FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, 4^e ligne, «... notre patrimoine naturel.»)

625

Et de le mettre en valeur d'une manière intelligente et planifiée.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 4^e ligne, «Le modèle de...»)

630

FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, dernière ligne, «... de la nature.»)

Ça, ça met fin au résumé. Je vais aller à la fin pour lire la conclusion!

635 En fait, la conclusion, c'est une succession d'affirmations globales qui, je trouve, devraient
alimenter la réflexion sur cette filière-là.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, dernier paragraphe, 1^{re} ligne, «À titre de conclusion...»)

640 **FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernière ligne, «... que le risque social.»)**

On pourra en parler de cet enjeu-là, de comment on mesure le risque social.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 1^{er} picot, 1^{re} ligne, «Démocratiser...»)

645 **FIN DE LA LECTURE (Page 7, 3^e picot, 2^e ligne, «... gérer le risque...»)**

Et les opportunités de développement.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 3^e picot, 2^e ligne, «... dans un contexte... »)

650 **FIN DE LA LECTURE (Page 7, 3^e picot, 5^e ligne, «... de la biodiversité...»)**

Trois (3) petits points et je pourrais en ajouter beaucoup d'autres! Et d'optimisation des
bénéfices sociaux, environnementaux et économiques souhaités.

655 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 3^e picot, 5^e ligne, «Je vous propose...»)**

FIN DE LA LECTURE (Page 7, 3^e picot, dernière ligne, «... du territoire.»)

660 Fin du mémoire, merci.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Merci monsieur Croteau. Des questions? Allez-y.

665 **PAR LE COMMISSAIRE PICARD :**

670 J'aurais une question. Vous mentionnez que le modèle de développement du nord ne pourra
ressembler en rien au sud, et en conclusion, vous proposez justement de regarder la définition de
la planification globale du territoire.

J'ai lu la définition, est-il possible de me donner plus de détails, qu'est-ce que c'est
exactement? Parce que c'est pas clair pour moi.

PAR M. YVAN CROTEAU :

675

OK. En fait, le Québec a développé une expertise sans précédent en termes de planification du territoire avec la Direction du patrimoine écologique du ministère de l'Environnement dans les années soixante-dix.

680

La première étude qui a été faite, ça l'a couvert toute la partie de la Baie-James, puis une partie du Lac-Saint-Jean. Cette expertise-là avait pour but d'évaluer les potentiels et les fragilités du territoire avant de réfléchir politiquement sur ce qu'on ferait avec ces richesses-là. Ça, ça a été tablé pour beaucoup. Il y a une partie de l'information qui a été utilisée pour développer la Baie-James.

685

Ça a surtout servi à trouver entre autres les secteurs de déblai pour être capable de construire les digues en question, puis ça l'a servi aussi à faire des compensations pour compenser les pertes de biodiversité qu'il y a eues à cette époque-là. Ça, ça l'a évolué dans le temps.

690

La méthodologie s'est raffinée beaucoup. On l'a appliquée aussi dans le contexte de la gestion hydrographique de l'eau, puis de l'eau souterraine aussi.

695

Puis les pays qui sont, je dirais, les utilisateurs les plus dynamiques de ce côté-là, c'est l'Australie puis une partie de l'Afrique, puis l'Amérique du Sud. Mais au Québec, on a mis ça de côté. On dit, ça, c'est des spécialistes qui parlent entre eux autres, mais on ne l'utilisera pas, nous autres, pour réfléchir à ce développement-là.

700

Ça fait qu'en 2009, il y a le gouvernement libéral qui avait proposé le Plan Nord. En fait, il y a eu une réflexion. Il y a eu le Plan Nord qui a été lancé en 2006, puis après ça, il y a eu une proposition des groupes environnementaux de conserver cinquante pour cent (50 %) du nord.

705

Cette réflexion-là, il y a eu une tournée régionale sur cet enjeu-là, puis la notion de planification globale a été amenée à l'intérieur des mémoires, puis moi, je l'ai tout simplement raffinée. Je l'ai réfléchi un peu plus. Puis je vous la propose comme, je dirais, discussions de réflexion.

710

Parce que je me dis que l'ensemble des enjeux auxquels on fait face, là, on rajoute toujours un élément, un projet par-dessus l'autre qui s'emboîte, mais qui n'a pas de coordination globale sur l'impact cumulé de tous ces projets-là sur le territoire.

Dans les mines – moi, je viens de l'Abitibi, mon père était surintendant de mine, ça fait que je connais bien le milieu minier – l'Abitibi, l'héritage minier a généré pour l'équivalent de deux cents

715 milliards de dollars (200 G\$) de profits, bien, pas de profits, mais d'activités économiques à l'industrie, mais en même temps, elle a laissé évidemment des traces. On a plus de six cents (600) sites orphelins qu'on va devoir payer.

720 Mais une des choses les pires, c'est que l'Abitibi, vingt-cinq pour cent (25 %) de ses lacs sont contaminés par des résidus miniers industriels. Ça fait que ça, c'est l'empreinte écologique, parce qu'à l'époque, bien, il y a une partie de cette exploitation-là, la méthodologie n'était pas connue, l'idée de planifier globalement n'était pas connue.

725 En Europe, cette idée-là a fait du chemin, puis il y a eu la Loi Grenelle, c'est une loi environnementale là-bas, ils ont amorcé une réflexion de ce côté-là, mais les politiciens se sont dit, bien nous autres, on veut avoir la marge de manœuvre pour faire des promesses à notre monde autour de nous autres, on veut pas être dans un carcan de connaissances qui nous obligerait à planifier d'une façon ordonnée, si on veut, sur le territoire.

730 Je résume de même, c'est une interprétation! Mais le Québec, c'est la même chose. Quel gouvernement voudrait s'engager sur un horizon de très long terme pour dire, c'est quoi les meilleures possibilités de développement sur la Baie-James par exemple, dans le contexte des changements climatiques, dans le contexte des aires protégées, c'est quoi la meilleure configuration?

735 Moi, je pense que ça prend une analyse objective en premier lieu, puis après ça, les politiciens réfléchiront puis débattront de d'autres scénarios.

Ça fait que ça vient de cette réflexion-là.

740 **PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :**

Merci pour ce mémoire, monsieur Croteau. Vous avez dit une phrase d'entrée de jeu pour laquelle je n'ai pas trouvé d'éléments explicites dans votre mémoire.

745 Vous avez dit, je vous cite en fait :

«Ce n'est pas parce que c'est conforme que c'est éthique.»

750 C'est sûr qu'on peut, dans votre mémoire, trouver des éléments qui peuvent expliquer une phrase comme ça, mais j'aimerais, plutôt que de faire la déduction par moi-même, vous demander de l'expliquer.

PAR M. YVAN CROTEAU :

755 OK. Cette réflexion, elle vient, parce qu'il y a beaucoup de certifications aujourd'hui, on peut être certifié ISO n'importe quoi, puis on regarde sur le terrain le résultat, puis on s'aperçoit que la biodiversité se dégrade, l'environnement se dégrade, malgré toutes ces certifications-là qui sont toutes conformes puis auxquelles tout le monde vend des produits dits plus acceptables socialement.

760 Ça fait que ça, c'est l'élément, je dirais, technique de l'opération d'une volonté éthique de rendre acceptables les projets.

765 Puis en 2002, il y a eu un rapport qui a été produit, en fait il y a eu une commande qui a été lancée par le gouvernement péquiste à l'époque pour analyser la marge de manœuvre de la Fonction publique pour justement composer entre l'éthique puis la conformité, selon les contextes dans lesquels le fonctionnaire a à gérer une décision.

770 Puis le rapport a été tabletté, il y a eu les élections libérales par la suite, puis ça a été mis de côté.

775 Puis la réponse à ça, ça a été les PPP du gouvernement. Ils ont poussé la question des PPP en disant que si on responsabilise l'investisseur, lui, il va se préoccuper de trouver le compromis entre la conformité puis l'éthique de son action. Mais moi, je pense que c'est au gouvernement que revient, je dirais, le lead de cet enjeu-là entre l'éthique.

780 Un exemple que je pourrais amener pour la Baie-James, sachant que les changements climatiques vont être subis d'une façon beaucoup plus importante ici, les digues qui sont actuellement construites par l'industrie minière sont faites en fonction d'un horizon, ils les ont mises sur mille (1000) ans. Avant, elles étaient sur les récurrences de précipitation sur une centaine d'années, puis là, ils les ont mises sur mille (1000) ans. Puis Hydro-Québec a à ajuster ça aussi. Ils ont fait des études là-dessus.

785 Mais mille (1000) ans, c'est peut-être pas assez. Ça fait que techniquement, bon, ça tient la route en fonction de certaines modélisations, mais moi, je pense que nos chemins, il y a beaucoup de nos digues qui vont tout simplement lever les pattes parce qu'il va arriver des choses qu'on n'a pas mesurées. On est en train de réaliser toutes les conséquences cumulées.

790 Puis là, ça m'amène à la question de principe de précaution, puis aussi de, je dirais, de mesures supplémentaires pour dire, bon, la norme, on va la faire beaucoup plus sévèrement parce que le contexte, il y a trop d'incertitudes liées à tel projet, bien, on va rehausser la digue d'un mètre (1 m) ou deux (2 m) partout, même si la réglementation ne l'oblige pas.

795 Ça fait qu'il peut y avoir une entreprise qui dit, moi, de mon propre chef, je vais plus loin que la norme. Puis ça, ça se voit actuellement. Il y a des entreprises minières qui vont plus loin dans leurs démarches pour justement éviter des situations semblables.

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

800 Est-ce que je traduis bien votre réponse en disant que quand vous faites référence, avec cette phrase, même si c'est conforme ce n'est pas éthique, que l'éthique, d'après ce que je comprends de vous, ce serait l'option du moindre impact? Ou ça va beaucoup plus loin que ça?

805 Parce que selon ce que j'ai compris, c'est l'option du moindre impact. C'est pas parce que c'est conforme que ça cible nécessairement la réduction des impacts, beaucoup plus que la norme.

PAR M. YVAN CROTEAU :

810 Bien en fait, il y a la question d'effets cumulés. Dans la conformité, on ne mesure pas l'effet cumulé des projets les uns par rapport aux autres.

Mais une réflexion éthique pourrait nous amener à réfléchir sur ça puis à ajouter des éléments de précaution qui pourraient en tenir compte un peu plus.

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

815 J'aimerais aussi que vous m'expliquiez un terme pour lequel j'ai un peu de difficulté à mettre un sens. C'est lorsque vous nous indiquez dans le résumé entre autres que vous aimeriez que la Commission considère l'intelligence du projet. C'est quoi l'intelligence du projet, pour vous?

PAR M. YVAN CROTEAU :

Bien en fait, moi, j'en trouve pas. Dans la filière uranifère, je trouve absolument rien d'intelligent là-dedans.

825 C'est pas parce que c'est technologique que c'est intelligent. L'intelligence, ça procède d'une réflexion beaucoup plus globale, puis on est obligé d'apporter une réflexion philosophique pour être capable de, je dirais, juger de la pertinence d'amener ou pas une technologie à grande échelle sur un territoire.

830 Ça fait que moi, je le vois justement, un, on pense que le système actuel va être capable de gérer ces résidus-là à long terme, le promoteur en fait la promesse, sauf qu'il n'y a pas un investisseur qui va dire, moi, je suis prêt de génération en génération à garantir que le procédé que

835 je vais utiliser, bien, je suis prêt à garantir que s'il y a des dommages, je vais payer pour ces dommages-là dans le futur, puis mes petits-enfants aussi. Il n'y a personne qui va mettre ça là-dessus.

840 Ça fait que tout le monde se cache derrière, je dirais, l'entreprise qui est incorporée, qui a un statut moral, mais qu'elle peut être dissoute du jour au lendemain. Ça fait que quand ça touche une portée aussi grande, ce genre de projet là, ça devrait être entre les mains d'organisations qui vont durer dans le temps.

845 C'est la même chose pour l'hydroélectricité. Moi, je pense que ça, ça a été un bon choix social que les Québécois se donnent cette stratégie-là, parce que c'est de longue portée à très très long terme, ça dépasse les générations, ça fait que ça nous prend des instruments qui vont être capables de suivre ça.

850 Ça fait que l'intelligence dont je parle à ce niveau-là, c'est d'être capable de le suivre dans le temps, puis de génération en génération, laisser les outils adéquats pour être capables qu'eux autres prennent les bonnes décisions lorsqu'arrivera le temps de décider de l'exploiter ou pas, parce que je propose de poursuivre les études sur l'uranium.

855 Moi, je pense qu'il faut poursuivre les études pour documenter où il se trouve, cet uranium-là, sur les territoires. Ne serait-ce qu'à titre préventif. On parle du radon par exemple, on sait qu'il y a des zones à risque, bien, peut-être de pas construire des villages dans des zones où il y a des taux d'émissions de radiation plus élevés.

Puis dans le futur, on ne sait pas comment la technologie va évoluer, mais aujourd'hui, on n'a pas la capacité de garantir que le risque est raisonnable. Il ne l'est pas, raisonnable.

860 **PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :**

Je me permets une dernière question qui fait le lien entre l'intelligence du projet et l'acceptabilité sociale. Qui définit de l'intelligence du projet?

865 **PAR M. YVAN CROTEAU :**

Bien moi, je pense que c'est là qu'il faut avoir un portrait global de la situation, portrait qu'on n'a pas. On n'a pas le portrait de l'effet cumulé de tous nos projets au Québec.

870 On n'a pas le portrait de l'ensemble des potentiels géologiques dans le Nord-du-Québec.

On n'a pas le portrait de notre capacité à gérer une complexité grandissante à cause des changements climatiques, de l'immigration, des bouleversements et tout ça.

875 Ça prend une volonté politique pour s'inscrire dans cette démarche-là, puis moi, je pense que ça prend un autre niveau d'organisation qui, lui, va se préoccuper de cette question-là. Je pense que le groupe Ouranos, ça pourrait être un précurseur de cette forme d'intelligence là, qui est capable de concevoir les problématiques en fonction des changements qui s'en viennent.

880 Mais on pourrait créer la même dynamique au niveau social, au niveau économique, au niveau de d'autres technologies, mais on le fait pas. C'est tout en silo, puis on ne mesure pas, comme j'ai dit tantôt, l'effet cumulé de chacun, le bilan net. Bien, la planète se détériore, l'écart de richesses entre les sociétés s'éloigne de plus en plus, ça fait que notre bilan, on n'en a pas. On n'a pas de résultats probants pour dire que notre société, aujourd'hui, est meilleure que celle d'hier.

885 Puis ce qu'on sait, c'est que le risque devient de plus en plus élevé dans le futur, parce qu'on mesure pas globalement justement l'ensemble de ces paramètres-là.

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

890 Quand vous faites référence à Ouranos, le consortium Ouranos, j'imagine, est-ce que votre réponse signifie que vous attribueriez la responsabilité de décider de l'intelligence d'un projet à une entité spécifique?

895 **PAR M. YVAN CROTEAU :**

900 Non, il y aurait un débat social qui se ferait par la suite. Que les spécialistes amènent sur papier les différents scénarios possibles, puis après ça, que les milieux social et politique réfléchissent sur ces scénarios-là.

Là, ils vont pouvoir prendre une décision beaucoup plus éclairée lorsque les projets vont se présenter.

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

905 Et qui prend la décision?

PAR M. YVAN CROTEAU :

910 Ah bien là, c'est un choix politique à la fin.

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

Mais selon vous?

915

PAR M. YVAN CROTEAU :

Qui?

920

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

Ah, la politique?

PAR M. YVAN CROTEAU :

925

Aux politiciens, oui, oui. Évidemment, en démocratie, il y a quelqu'un qui va devoir porter le chapeau, puis c'est le politique.

Mais le politique, dans un contexte semblable, pour moi, on n'est pas dans une vraie démocratie participative actuellement; on est dans une démocratie de promesses. Puis nos députés qui prennent des décisions, qui créent des éléphants blancs, ils n'ont pas de conséquences si le projet a échoué, puis qu'ils ont endetté les Québécois, bien lui, il a fait son devoir d'État.

930

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

935

Et pour vous, tout le travail de cette Commission, son mandat, est-ce que ça s'inscrit, selon vous, dans une démarche de démocratie participative?

PAR M. YVAN CROTEAU :

940

Absolument. Puis c'est un bel instrument, moi, je le connais depuis longtemps, j'ai rédigé beaucoup de mémoires, puis il y a beaucoup de pays qui s'inspirent du Bureau d'audiences publiques. Mais ça, ça doit être multiplié.

945

Il faut multiplier les occasions de dialogues, il faut multiplier les occasions d'échanges. Moi, je suis un activiste en environnement, puis j'arrête pas de dire à mon monde : si vous articulez pas votre discours pour comprendre le discours du secteur économique, on va tous manquer le bateau!

950

955 Ça fait que tout le monde a un effort à faire pour comprendre le langage de l'autre dans les trois (3) sphères de développement durable, puis il faut pas le regarder : parce que moi, je suis du secteur économique, quand je vais questionner les enjeux environnementaux, je vais le faire à travers la lunette économique, non! Tu vas devoir le faire à travers la lunette de l'environnement en mesurant les impacts environnementaux des projets.

Puis c'est vers ça que la société doit évoluer, sinon, c'est juste un slogan, le développement durable.

960 **PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :**

Je vous remercie.

965 **PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :**

Dans le résumé que vous nous avez présenté, vous faites une allusion au contexte de surplus énergétique du Québec comme étant une illustration de ce que vous appelez, en tout cas, un certain dérapage en matière de développement durable.

970 C'est quoi le lien que vous faites entre la filière uranifère et le contexte de surplus énergétique du Québec?

PAR M. YVAN CROTEAU :

975 Bien, à terme, même si nous, on n'aura plus de centrales nucléaires, mais politiquement, ça peut changer encore, on est dans un contexte de surplus énergétique, ça fait que ce serait le bout, je dirais, ça enverrait un contre-message des efforts que Québec veut faire en termes de réduction d'économie d'énergie, en termes d'économie d'énergie, en termes d'énergie de plus en plus verte.

980 C'est un contre-message qui ne tient pas la route à ce niveau-là.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

985 Mais au fond, ce que j'essaie de comprendre, c'est : est-ce que vous imaginez dans votre tête que si le Québec embarque dans la filière uranifère, que ça pourrait amener une production d'énergie nucléaire? Est-ce que c'est ce que vous pensez?

990 Vous dites, on n'a pas besoin d'énergie nucléaire, mais ça semble un fait acquis dans le moment, pensez-vous que ça pourrait ramener le dossier nucléaire sur la table au Québec?

PAR M. YVAN CROTEAU :

995 Absolument. On ne connaît pas ce que le futur – on sait que politiquement, un mois, c'est une éternité en politique, ça fait que ces technologies, on ne connaît pas qu'est-ce que seront les conditions dans cinquante (50) ans.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1000 Ça pourrait être un facteur favorable, à votre avis, pour ramener ce dossier sur la table?

PAR M. YVAN CROTEAU :

1005 Bien, les gens décideront à ce moment-là. C'est pour ça que oui, il faut que nous, on fasse nos devoirs comme il faut. Si on démantèle Gentilly-2, il faut le faire bien.

Les résidus qui sont là, il faut en disposer d'une façon responsable. Puis il faut documenter, je dirais, la connaissance d'où se trouvent ces gisements-là un peu partout au Québec.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1010 Mais il n'y a pas de lien de cause à effet entre développer – est-ce que vous voyez un lien de nécessité entre le développement de la filière nucléaire – pas nucléaire, pardon – uranifère et la production d'énergie nucléaire?

1015 La Saskatchewan, par exemple, qui est le deuxième producteur mondial, n'a aucune centrale nucléaire.

PAR M. YVAN CROTEAU :

1020 Non, c'est ça.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1025 Donc il n'y a pas nécessairement un lien entre les deux (2)?

PAR M. YVAN CROTEAU :

Pas pour le moment.

1030 **PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :**

D'accord, c'est votre opinion.

1035 Qu'est-ce que vous voulez dire aussi quand vous dites : l'absence de considération sérieuse associée au développement durable, vous semblez dire que c'est un facteur qui rend la gestion de la filière uranifère très aléatoire.

PAR M. YVAN CROTEAU :

1040 Bien en fait, à peu près tous nos projets, on s'est galvaudé à utiliser ce terme-là, développement durable. Il y a cent vingt-deux (122) définitions – deux cent vingt (220) définitions dans le monde.

1045 Juste sur les forêts, il y a, je pense, une quinzaine de définitions sur c'est quoi une forêt.

Ça fait que sur le développement durable, c'est encore aussi flou. Puis il n'y a surtout pas de démonstrations. Là où il y aurait, en tout cas, moi, je pense qu'il y a une réflexion qui doit être poursuivie pour comment ça se fait qu'il n'y a pas une région, il n'y a pas une municipalité qui a réussi à faire la démonstration que moi, voici, je suis parti de la situation X je l'ai amenée à la situation Y, puis ça, c'est du développement durable? Il n'y en a pas, on n'en a pas.

1050 Comment on fait pour en avoir, puis c'est quoi les lacunes? Comment ça se fait qu'on est dans cette situation-là de pas avoir déjà de démonstrations? Ça fait trente (30) ans qu'on en parle de développement durable.

1055 Puis moi, je pense qu'il y a deux (2) éléments manquants dans cette notion-là : on sous-évalue l'importance de la culture des communautés dans lesquelles on intervient. Ça veut dire qu'on vient imposer toute une façon de faire, en fait quand il arrive une industrie, industrie minière ou autre, elle arrive avec sa façon de faire à elle. Elle ne peut pas s'adapter à la réalité culturelle du milieu. Ça, c'est un premier élément.

1060 L'autre élément, c'est la question de la participation. La participation est limitée à des audiences publiques, est limitée à de l'information, mais elle n'est pas limitée à la réflexion sur comment on veut le territoire dans le futur.

1065 Là, il y aurait un effort, un apprentissage collectif à développer à ce niveau-là.

Puis ça, c'est pas juste moi, c'est des scientifiques. Il y a beaucoup de monde en Europe qui remettent en question cette notion-là, puis ils essaient de trouver c'est quoi les failles qui

1070 empêchent d'avoir une démonstration de l'application d'un développement durable. Une première démonstration, elle serait où, elle ressemblerait à quoi?

1075 Moi, je pense que la Baie-James pourrait être la première place, parce que le territoire est jeune, la proximité des Premières Nations est déterminante, c'est un incontournable. Donc il y a un réapprentissage sur les savoirs, sur les manières d'être, sur le rapport au temps. Il y a plein de choses à réinventer, si on veut, de ce côté-là.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1080 OK. Vous dites aussi comment garantir que notre uranium se retrouvera pas à court et à long terme entre les mains de pays instables ou de groupes dangereux à des fins militaires?

1085 Vous croyez que le Québec devrait intégrer ce genre de notice ou de considération dans la décision de développer une ressource naturelle?

PAR M. YVAN CROTEAU :

1090 Bien en fait, il y a un risque qui est là. On ne connaît pas qu'est-ce que sera l'état du monde dans vingt (20) ans, dans cinquante (50) ans, mais ces produits-là vont toujours être là. Ce qu'on va sortir en matériau uranium, ils vont être en quelque part, ils vont être gérés par une tierce organisation, puis on ne connaît pas quels seront les liens de cette organisation-là avec d'autres dans le futur.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1095 Mais pour un gouvernement comme celui du Québec qui doit prendre une décision, est-ce qu'on ouvre la filière uranifère ou pas, cette considération, je dirais éthique ou politique, mais là, internationale, à votre avis, devrait être prise en compte dans le choix?

1100 **PAR M. YVAN CROTEAU :**

Absolument. Quand on parle d'uranium, moi, je pense qu'il faut s'enlever des limites géographiques nationales. Il faut penser à l'échelle mondiale à ce moment-là.

1105 On l'a vu quand il y a eu l'explosion de la centrale Fukushima, les polluants se sont répartis sur l'ensemble de la planète. Puis c'est ce qui va se passer ici aussi. Ça peut se passer aussi avec nos propres produits.

1110 Je vous donne un exemple. Le nickel qui est exploité au nord de l'Ontario a été utilisé par les Allemands dans la Première Guerre mondiale. Ça fait que c'est notre nickel.

1115 Ça fait que notre uranium va servir à quoi plus tard? À faire des blindés? Ça fait que ça, on n'a aucun contrôle. Moi, par principe de précaution, bien regarde, on n'a pas les conditions, puis le gisement se sauvera pas, il est là.

Quand les générations suivantes auront développé d'autres façons de faire, une maturité technologique et politique, bien là, elles prendront la décision qui leur revient, mais aujourd'hui, le risque est trop élevé.

1120 **PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :**

1125 Il y a deux (2) faits que vous soulignez dans votre mémoire dont j'aimerais connaître la source, si vous êtes capable de la retracer. Quand vous dites que nous avons créé plus de cinquante mille (50 000) sites contaminés principalement dus aux hydrocarbures, est-ce que vous pourriez tenter de nous retracer cette source?

PAR M. YVAN CROTEAU :

1130 Oui, j'ai travaillé un mois et demi (1 ½) à ce dossier-là des contaminants, parce que j'étais intéressé à acheter un terrain il y a deux (2) ans, puis il était contaminé. Puis là, j'ai compris la complexité du dossier.

1135 Puis oui, je pourrais vous trouver la source. Puis ça, c'est un enjeu, l'ALÉNA, c'est une patate chaude à l'échelle nationale, ce problème-là. Au Canada, on est rendu, je pense à cent soixante mille (160 000) sites contaminés aux hydrocarbures au Canada, puis on est le seul pays industrialisé qui n'a pas de mesures obligatoires, la compagnie fait faillite, le site reste là, c'est entre les mains de la municipalité. Un gros gros problème, oui, je pourrai vous la trouver.

1140 **PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :**

1145 Deuxième chiffre qui m'a frappé et dont j'aimerais bien avoir la référence! Quand vous dites que l'Abitibi-Témiscamingue enrichit l'industrie minière à la hauteur de deux cents milliards (200 G\$) sur une période de cent (100) ans et en contrepartie, elle a causé la pollution de plus de vingt-cinq pour cent (25 %) de ce même territoire.

Cette pollution intense, vingt-cinq pour cent (25 %) des lacs du territoire, si vous arriviez à vous rappeler la référence de ça, j'aimerais beaucoup que vous le fassiez parvenir à la Commission, est-ce qu'on peut compter sur vous pour essayer de nous retracer ça?

PAR M. YVAN CROTEAU :

1150

Oui. Ça, c'est facile, c'est un rapport du ministère de l'Environnement.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1155

Bon, si on pouvait avoir la référence exacte.

PAR M. YVAN CROTEAU :

1160

C'est beau.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1165

D'accord! Vous dites un peu plus loin, vous parlez d'un décalage énorme qui existe toujours entre les cadres réglementaires existants et la capacité de nos gouvernements à gérer nos richesses naturelles à l'intérieur des seuils de risques acceptables. Pouvez-vous nous donner des exemples, à quoi vous faites référence?

PAR M. YVAN CROTEAU :

1170

Bien, l'exemple, si on prend les mines par exemple, si on a...

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1175

Quel genre de failles?

PAR M. YVAN CROTEAU :

1180

... six cent quelques sites orphelins, c'est parce que quelque part, notre réglementation n'a pas suivi dans l'histoire. La hauteur des digues, il y a des digues partout au Québec sur ces sites-là, j'en ai vu plusieurs en Abitibi, que ça a déversé, parce que la hauteur des digues n'était pas conforme à, je dirais, aux conditions météorologiques de ce milieu-là.

1185

Il pourrait y avoir une liste assez exhaustive. Probablement que la Fondation Rivières a beaucoup de statistiques là-dessus.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1190 OK. Finalement, un dernier point! Vous dites : si les minéraux énergétiques étaient situés seulement sur l'île de Montréal ou au cœur de la ville de Québec, on n'aurait pas de consultations, pourquoi est-ce que c'est ainsi, à votre avis?

PAR M. YVAN CROTEAU :

1195 Bien en fait, c'est le dilemme région versus la Métropole ou les grands centres.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Vous expliquez pas la raison de ça, pourquoi à votre avis?

1200 **PAR M. YVAN CROTEAU :**

1205 Ah, la raison! Bien moi, je pense que c'est historique au Québec. Lorsque les premiers marchands ont financé les bateaux pour venir coloniser le territoire, c'est les marchands qui ont décidé. Quand La Baie d'Hudson a eu le monopole de la fourrure pendant cent cinquante (150) années sur tout le nord de la Baie-James, c'est cette même idée là.

1210 Ça fait que je verrais pas pourquoi ces investisseurs-là qui ont construit des grosses tours à Montréal puis à Québec dire que là, notre gagne-pain, on va être obligé de le partager d'une façon plus équitable avec les régions, on va en avoir moins pour nous autres.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Donc ça dérangerait trop d'intérêts?

1215 **PAR M. YVAN CROTEAU :**

Bien oui.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1220 Ici, on se dit, il y en a moins.

PAR M. YVAN CROTEAU :

1225 C'est ça.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

C'est ça votre idée?

1230 **PAR M. YVAN CROTEAU :**

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1235

D'accord, je comprends. Un dernier point! Vous dites que l'acceptabilité sociale est bien plus que le risque social. Ça rejoint les préoccupations de mon collègue Joseph. Pouvez-vous nous expliquer d'abord cette phrase : l'acceptabilité est plus que le risque social? J'aimerais comprendre votre idée.

1240

PAR M. YVAN CROTEAU :

Bien en fait, du point de vue d'un promoteur, lui, il a besoin – c'est un concept qui est flou encore, l'acceptabilité sociale. C'est un peu comme le développement durable. C'est un terme qui est nouveau, ça fait qu'il y a des théories qui sont en train de naître de tout ça.

1245

Mais d'une façon pratique, lorsqu'il y a un projet qui est amené sur la table, l'entreprise, elle, elle doit se fier à des données qui sont précises. Ça fait qu'elle, elle doit interpréter tous les enjeux sociaux en fonction d'un risque.

1250

C'est quoi le seuil qui va me permettre de gérer ce risque-là dans le temps pour être capable de réaliser le projet à terme selon tel échéancier! Je vous donne l'exemple de la mine Osisko à Malartic.

1255

Malartic, on savait bien qu'il se ferait acheter par un joueur, c'est un classique au Québec. Les juniors démarrent des mines, puis ils sont rachetés par des gros joueurs par la suite.

1260

Ça fait qu'eux autres, quand ils ont géré le risque de démarrage, c'est pour se rendre jusqu'aux joueurs qui vont acheter la minière. Ça fait que le risque va être mesuré en fonction de ça. Une fois que c'est acheté, eux autres géreront les problèmes à partir de d'autres paramètres.

1265

En fait, ce que je trouve, c'est qu'on réduit trop facilement l'acceptabilité sociale à un risque social, puis le risque social le pire, c'est quoi, c'est que les gens descendent dans la rue puis s'opposent à tel projet ou qu'il y ait une position comme chez les Cris qui s'opposent à la filière uranifère. Ça, c'est un risque réel pour l'industrie quand il y a une position qui est avancée comme

ça. Parce que ça crée pas des conditions d'investissements, c'est difficile d'aller chercher le financement.

1270 Ça, il y a une réflexion à faire entre ces deux (2) éléments-là. elle n'est pas encore complétée, parce qu'on est une société – en tout cas, on parle de développement durable ça fait trente (30) ans, l'acceptabilité sociale, à mon point de vue, moi, je pense que c'est vers le début des années deux mille, puis là, le risque social, on en parle beaucoup plus probablement à cause de tous les attentats puis de l'instabilité politique dans le monde.

1275 La notion de risque prend une autre forme, je dirais, d'importance, mais on réduit trop. Lorsqu'on analyse les projets, on le réduit trop au niveau du risque et non pas au niveau de l'acceptabilité, pour que la communauté soit partie prenante des décisions, mais aussi des risques. Parce que la population a aussi à prendre des risques, mais il n'y a pas de dialogue qui est inscrit avec elle pour l'évaluer, le mesurer à court terme puis à long terme.

1280

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Comment vous la définiriez, vous, l'acceptabilité sociale?

1285

PAR M. YVAN CROTEAU :

Il y a deux (2) enjeux. C'est de considérer la culture dans laquelle le projet se réalise, à partir de l'histoire des communautés qui ont à vivre avec un projet.

1290

Puis l'autre – considérer sa culture – l'autre, c'est lui permettre de participer à toutes les étapes avant que les plans soient tous rédigés, avant que le sceau soit donné pour dire, bien, c'est le plan de match qu'on suit et après ça, on fera de l'accommodement. Non, moi, je pense qu'il faut que ce soit négociable dès le départ.

1295

Puis ça, la société va devoir l'apprendre aussi, parce que je suis pas sûr que tous les Québécois vont vouloir assumer cette responsabilité-là aussi. Ça demande un effort des citoyens.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1300

Et à partir de quel moment le décideur, soit gouvernemental ou privé, doit-il se préoccuper de la question de l'acceptabilité sociale?

PAR M. YVAN CROTEAU :

1305 Moi, je pense que c'est en tout temps, même devant des projets qui sont, par exemple, sans
risques.

1310 Un exemple – bien moi, je trouve qu'il y a un risque – l'énoncé de protéger cinquante pour
cent (50 %) du Nord. Pour moi, ça, ça ne fonctionne pas. Pour moi, ça, c'est un risque social non
calculé.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1315 Pourquoi?

PAR M. YVAN CROTEAU :

1320 Parce qu'on n'a pas la connaissance suffisante pour s'engager sur cette voie-là sur
d'immenses territoires, compte tenu qu'on est dans une logique d'exécutant, on n'est pas dans une
logique de gestionnaire.

 Au Québec, ce qui prime, je regarde l'Abitibi, les chemins qui se sont construits, c'est
l'industrie qui a dicté où les chemins étaient construits.

1325 Il n'y a pas eu une planification, il n'y a pas eu une réflexion globale.

 On a abandonné l'agriculture en Abitibi dans les années soixante parce que l'industrie
minière manquait de main-d'œuvre. Ça fait qu'on a coupé les programmes aux agriculteurs puis à
l'expansion de l'agriculture, parce que ça faisait une compétition à cette industrie-là.

1330 Ça fait que moi, je pense qu'on ne peut plus développer de cette façon-là, parce que tu as
les moyens de payer un salaire de deux cent mille dollars (200 000 \$) à quelqu'un qui finit son
secondaire 5, tu aurais un droit plus important sur comment organiser le territoire, moi, je pense
que ça, c'est inacceptable, plus aujourd'hui.

1335 Il va falloir repenser beaucoup de choses, puis le repenser dans la perspective de vivre sur
le territoire, puis d'être capable de gérer le risque avec lequel nos anciennes décisions nous ont
amenés aujourd'hui.

1340 Parce que les changements climatiques vont avoir une facture drôlement salée sur cette
question-là. Puis là, les gouvernements vont dire, bien, on n'a pas l'argent!

1345 Si on veut avoir une petite marge de manœuvre, c'est aujourd'hui rapidement, il faut planifier globalement, puis d'une façon en impliquant les communautés d'une façon plus importante.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Paul John!

1350 **PAR LE PRÉSIDENT MURDOCH :**

Juste pour préciser! Si je comprends bien, c'est même avant d'aborder la question d'acceptabilité sociale, le plan global devrait être réglé?

1355 **PAR M. YVAN CROTEAU :**

1360 On devrait avoir les connaissances techniques sur c'est quoi les paramètres qu'on va avoir à gérer dans le futur, quels sont les paramètres sur lesquels la société va devoir réfléchir dans cinq (5) ans, dans dix (10) ans, dans cinquante (50) ans!

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Au fond, connaître l'état du dossier pour prendre une décision éclairée.

1365 **PAR M. YVAN CROTEAU :**

C'est ça. Puis après ça, le social, le politique réfléchiront, puis débattront des différents scénarios de mise en œuvre.

1370 **PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :**

Ça va! Moi, je n'ai plus de questions.

1375 Alors monsieur Croteau, il me reste à vous remercier.

SYLVAIN ROBERGE

1380 **PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :**

J'appellerais un autre intervenant, monsieur Sylvain Roberge.

1385 Alors s'il y a d'autres personnes qui veulent intervenir après monsieur Roberge, ma liste s'arrête là, alors c'est le temps de vous inscrire. Allez voir madame Leblanc.

Bonsoir monsieur Roberge.

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

1390 Bonsoir à vous aussi, puis merci d'être là.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1395 Ça nous fait plaisir.

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

1400 Moi, je n'ai pas de mémoire, j'ai pas d'ordinateur, mais je tenais quand même à vous faire part de mon opinion puis de mes préoccupations face au développement uranifère.

Premièrement, je sais que votre Comité est là pour rendre un rapport sur l'exploitation à la grandeur du Québec, mais pas précisément au projet Matoush. Mais vous avez bien dit, monsieur Francoeur, que vous alliez écouter ceux qui allaient vous parler.

1405 Moi, premièrement, je vais commencer en général pour le Québec. Je suis aussi contre l'exploitation de l'uranium pour les raisons qui préoccupent bien des gens, que ce soit, comment dirais-je, des déchets nucléaires, puis ensuite ce qui peut arriver dans les centrales, comme le cas de Fukushima. C'est une énergie que je trouve qui est très dangereuse si ça se complique. Et puis les déchets, bon, on ne sait pas encore quoi faire avec. Mais je m'attarderai pas là-dessus, parce
1410 que vous avez sûrement beaucoup d'informations, plus que moi. Moi, je ne suis pas un scientifique.

1415 Mais par contre, je vais vous parler de mon coin de pays que j'adore. J'habite à Chibougamau depuis quarante-cinq (45) ans, et puis le plaisir que j'ai de vivre ici, c'est la nature qui me l'apporte. Autrement dit, quand je pars en vacances, je pars plus au nord que je peux partir au sud!

1420 Donc le territoire que j'aime, c'est parce qu'on y respire un air qu'on retrouve pas à bien des coins dans le monde ou même au Québec. Et aussi, c'est qu'on a une nature qui est très charmante, même si elle a subi du développement, beaucoup de développements depuis plusieurs années. On a juste à penser à l'hydroélectricité qu'on fournit à peu près la moitié de l'énergie de tout le Québec, ça fait que c'est sûr que ça a laissé des traces avec le temps.

1425 Par contre, si je fais un peu de géographie, c'est que le territoire, je vais vous parler du projet Matoush, de Strateco, le territoire dans lequel ce projet-là, si jamais on va de l'avant avec l'uranium au Québec, vous savez que c'est le projet Matoush qui va susciter, c'est lui qui est le plus avancé en tout cas au Québec présentement, puis si jamais le gouvernement donne son aval à l'uranium, bien, c'est ici que ça risque de se passer, les premiers développements.

1430 Puis vu l'opposition des Cris, bien, ça risque aussi de faire beaucoup de houle, parce que c'est sûr, quand on parle d'acceptabilité sociale, bien, il faut absolument qu'on sache c'est quoi vraiment, comme disait monsieur Croteau tantôt, l'acceptabilité sociale. Bien souvent, c'est dur de savoir exactement ce que c'est, parce que tout le monde pense pas pareil, puis c'est ça.

1435 Ça fait que moi, ce que je trouve, c'est que le projet Matoush se situe justement à l'intérieur ou presque à l'intérieur du futur parc Otish-Témiscamie-Albanel, puis si on le regarde géographiquement sur une carte, l'endroit où ce projet-là est proposé, bien, c'est comme si on avait fait une brèche dans le parc Otish. On parle des monts Otish, lacs Témiscamie, Albanel, tout ça, on dirait que le parc a été fait en fonction que la mine pourrait peut-être ouvrir drette à côté!

1440 Puis si on parle des monts Otish, bien, on parle d'un endroit qui est comparable, je dirais, c'est un des cinq (5) sommets au Québec les plus hauts, si on pourrait comparer ça, mettons, au mont Albert en Gaspésie! Donc moi, j'avais de la misère, j'ai visité cet endroit-là, puis j'aurais de la misère à m'imaginer qu'il y aurait une mine d'uranium, je sais pas, moi, à vingt-quinze kilomètres (20 km-15 km) du mont Albert au niveau touristique puis au niveau accueil des touristes justement, mon dieu, quel impact que ça aurait!

1450 C'est qu'on peut penser que, tu sais, je veux dire, combien ça fait de temps qu'on parle de créer un parc Otish-Témiscamie-Albanel, mais on voit pas encore, c'est pas défini, c'est flou, on va tu l'avoir, on l'aura tu pas! L'Association minière du Québec, quand on parle de faire des parcs, bien, eux autres, il faudrait que tout soit caractérisé, que le sous-sol soit tout caractérisé avant de pouvoir aller de l'avant, sinon il n'est pas question de protéger quoi que ce soit jusqu'à temps qu'on sache pas qu'est-ce que renferme le sous-sol exactement.

1455 Et à ce moment-là, quand est-ce qu'on va réussir à en faire des parcs? Je comprends pas. Tu sais, je veux dire, quand on décide de faire un parc, c'est pour protéger un écosystème, puis pour moi, un écosystème qui est protégé, ça devrait partir de sa source à aller jusqu'à son embouchure, si on parle de rivières ou n'importe quoi.

1460 Si on parle par contre, pour parler encore du projet Matoush, je sais très bien que les parcs à résidus qui seraient faits à partir de cette mine-là, ce serait dans la petite rivière Camie que j'ai passé une journée avec ma copine à monter cette rivière-là, puis à pêcher de la truite, puis c'était

d'une beauté incroyable. Ça fait qu'il n'y a rien qui nous prouve que tous les bassins de décantation qu'il va y avoir ou peu importe, un jour, ça pètera pas ou n'importe quoi.

1465 Ça fait que si ça prend la petite rivière Camie, bien, ça s'en va dans la rivière Témiscamie, ça s'en va dans le lac Albanel, et puis ça poursuit. Si on fait un parc, comment on peut penser protéger un écosystème quand il y a un risque potentiel? Je dis pas que ça va arriver, mais le risque est quand même là. Comment on peut penser qu'on peut protéger ça si un jour, on fait une mine d'uranium à côté, puis qu'il arrive une catastrophe ou un accident quelconque, puis ça se déverse? Bien là, on vient d'hypothéquer notre parc pour je ne sais pas combien de temps.

1470 Ça fait que ça me fait dire que non, moi, l'uranium, une mine d'uranium à côté d'un futur parc, j'ai de la misère à concilier que ça peut vivre ensemble.

1475 Puis dans notre région, bien écoutez, mon dieu, dans notre région, on a des projets miniers, on est sur la veille de voir sortir du diamant, de l'or, BlackRock aussi. Combien ça nous en prend de mines pour qu'on soit content pour faire virer l'économie ou n'importe quoi? Où ça peut s'arrêter tout ça, je le sais pas.

1480 Puis l'uranium, ce que je sais de l'uranium, c'est que quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) de l'uranium produit au Canada est exporté, sur ce que j'ai lu en tout cas, ça fait qu'on n'a pas vraiment besoin de ça pour nous autres, l'uranium. S'il y en a quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) d'exporté, bien, il en reste quinze pour cent (15 %) à l'intérieur du pays. À quoi il sert? Il doit sûrement y en avoir une partie que c'est pour les centrales nucléaires qui existent au Canada.

1485 Donc c'est vraiment pas un produit que nous autres, on a besoin présentement.

1490 Et puis pour parler encore de l'uranium, moi, j'entendais des gens se préoccuper quand à un moment donné, bien, les trucks vont passer sur la 3^e Rue, les préoccupations, c'était de savoir si le produit, si ça allait être sécuritaire quand ça allait passer sur notre route, etc., etc.

1495 Bien moi, ma réflexion va plus loin. Ce que je me demande, quand je pense à ça, c'est que le truck qui va passer dans ma rue, je suis quand même pas imbécile, je sais bien que c'est pas comme dans les films de James Bond, puis ça pètera pas en passant en avant de moi, mais ce que je me demande, c'est que le produit qui s'en va vers ailleurs, à quoi va-t-il servir? Est-ce qu'il va être utile à l'être humain? Est-ce qu'il va servir à fabriquer des bombes tout simplement?

1500 Je me questionne toujours sur l'utilité. C'est bien beau de dire on ouvre une mine, puis les gros salaires vont être là à cent (100 000 \$), puis cent trente (130 000 \$), puis cent quarante mille piastres (140 000 \$) par année, mais le fruit de notre travail, moi, je me soucie pas rien que s'il

1505 passe chez nous que ça me fasse pas de mal, mais je me soucie beaucoup plus où ce qu'il va aller, ce truck-là, puis à quoi il va servir!

1505 Si c'est utile à l'être humain, bien, peut-être que je réviserais mes positions, mais ça, j'en suis pas convaincu, puis j'aimerais ça qu'on m'éclaire là-dessus. Ça fait que ça, c'est une préoccupation que j'ai.

1510 Puis je pense aussi que les gens qui vont réussir à protéger leurs plus beaux coins de pays, leurs endroits les plus magnifiques, les gens sont toujours attirés par ces choses-là, demain, ils vont peut-être être pas mal plus riches que bien des gens qui ont laissé l'exploitation sous toutes ses formes y aller sans restrictions, quoi.

1515 Puis je suis très très fier de sentir que les Cris s'opposent à ce projet-là. Puis sinon, bien écoutez, les Jamésiens, on n'en voit pas beaucoup s'exprimer, rien qu'à voir la quantité de gens qu'il y a dans la salle ce soir, ça semble pas intéresser beaucoup beaucoup de gens, ce genre de projet là, pourtant c'est chez nous.

1520 Si vous sortez pas de Chibougamau ou quand vous sortez de Chibougamau, vous partez vers le sud, puis vous allez pas en forêt, bien, je peux comprendre que ça cause moins de soucis dans votre tête, là, mais quand on aime son territoire, on essaie de le protéger, puis on essaie de faire en sorte qu'il nous reste des belles choses.

1525 Parce que le Nord-du-Québec a donné beaucoup beaucoup pour le Québec jusqu'à date. Montez jusqu'à la Baie-James puis allez vous promener, vous allez constater, avec toutes les rivières qui ont été détournées, puis etc., etc. Je peux vous dire une chose, c'est quand vous les avez traversés en canot puis vous les avez vécus, ces endroits-là, ça fait toujours quelque chose de voir les changements qui ont été opérés là-dessus. C'est plus pareil, puis ça n'a plus le même charme.

1530 Puis écoutez, je ne suis pas contre le développement, mais le développement à outrance qui sert pas vraiment, qui sert vraiment pas l'être humain, bien ça, ça me fait poser bien des questions. Puis je veux vivre dans un pays où je vais être capable de sortir de chez nous puis respirer encore du bon air, puis que je serai pas toujours en vivant de la crainte que ça, ça peut péter à tout bout de champ ou il peut arriver un désastre.

1540 Parce qu'aujourd'hui, on est poigné avec un paquet de problèmes comme ça sur la planète, puis je pense qu'il y a des façons de faire autrement. L'uranium, je crois qu'avec toutes les technologies qu'on a aujourd'hui, puis que ce soit de l'efficacité énergétique, écoutez, voilà à peine quinze (15) ans, quand on parlait de l'éolien, on parlait de monde en sandales qui parlaient de ça, puis même les grands patrons d'Hydro-Québec disaient qu'il ventait pas assez dans le pays ou

etc., etc., ce qui était tout à fait faux, ça fait qu'on s'est pas toujours conté la vérité en politique, ça, vous devez le savoir!

1545 J'ai tendance à me fier plus souvent aux scientifiques qu'aux politiciens, parce que bien souvent, les politiciens, on sait jamais quand leur faire confiance. Puis je pense pas me tromper quand je dis ça. Tout le monde a des TV, puis tout le monde les écoute parler. Il n'y a aucun doute dans ma tête qu'il y a bien des gens qui sont dévoués en politique pour le bien-être de leur société, mais des fois, on voit des choses qui nous portent à croire le contraire.

1550 Tout ça pour vous dire que le coin de pays que j'habite, je l'aime, puis l'uranium, pour moi, j'espère de tout cœur ne pas voir le développement de l'uranium dans le Nord-du-Québec.

1555 Et puis merci à vous de m'avoir écouté et merci aux Cris de s'opposer farouchement à ce projet-là. Si jamais votre rapport est rendu qu'il soit favorable ou non favorable, on sait bien que c'est le gouvernement qui va prendre la décision finale à savoir s'il va de l'avant ou non, mais sachez que si jamais le gouvernement va de l'avant avec le développement uranifère au Québec, bien, je pense que c'est ici qu'il va y avoir le plus de houle au début de cette nouvelle filière énergétique là.

1560 Merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1565 Merci beaucoup monsieur Roberge. Des questions? Joseph.

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

1570 En fait, vous avez parlé d'aménagement du territoire, vous avez parlé de compatibilité des usages quand vous avez fait référence à Strateco, à la proximité de la mine d'un parc, donc incompatibilité de ces usages.

Je vous poserais la question de façon très simple! Si c'était une autre mine qu'une mine d'uranium, est-ce que vous seriez favorable?

1575 **PAR M. SYLVAIN ROBERGE :**

1580 Pas avec une proximité aussi proche d'un futur parc. Parce que, écoute, quand on parle des monts Otish, j'ai guidé moi-même dans ces montagnes-là voilà à peine quelques années, si tu installes une mine à, je sais pas, moi, je me souviens plus précisément, si on prend mettons les monts Otish puis on prend la mine, je pense que c'est une histoire de vingt-cinq kilomètres (25 km),

1585 peut-être que je me trompe, là, mais quand tu te retrouves sur un des sommets les plus hauts du Québec, je veux dire, tu as une vision azimut incroyable, ça fait que quand on parle de pollution sonore ou rien que de pollution visuelle, le charme de se retrouver dans un endroit aussi merveilleux avec une mine qui opère drette à côté de ça, pour moi, c'est incompatible, que ce soit une mine d'or ou que ce soit une mine d'uranium.

1590 Mais là, non, moi, comme je vous dis, on dirait que le futur parc a été dessiné en fonction que la mine allait se construire. On voit qu'il y a comme une brèche. Peut-être que je me trompe, mais en tout cas! Quand tu regardes une carte, ça propose ça.

1595 Est-ce qu'on peut dire à un moment donné, sans nécessairement savoir ce que le sous-sol rencontre, comme disait l'intervenant tantôt, il va être encore là, le sous-sol, dans vingt (20) ans, trente (30) ans, si on n'y touche pas, puis même si on y touche, il va être encore là, mais il va avoir un trou dedans, puis les conséquences qu'il y aura là.

1600 Mais par contre, pourquoi, tant qu'à protéger un territoire, dire on fait un parc, les monts Otish qui est un pôle de bassins versants incroyables au Québec qui s'en va vers le fleuve Saint-Laurent, et qui s'en va vers la baie James, qui s'en va dans le lac Mistassini, c'est déjà amputé par le détournement de la Rupert sur la moitié de son parcours, ça fait que si on va mettre une mine drette à côté du début du parc en haut, non, je vois pas la compatibilité.

1605 Les risques d'un accident sont trop grands. Je dis pas que ça scraperait le territoire au complet, mais c'est incompatible, en tout cas, avec ma vision des choses personnelle. Si on veut protéger un territoire, qu'on le protège, puis qu'on n'aille pas mettre toutes sortes de trucs. Si on veut le protéger, c'est parce qu'on veut le garder à l'état sauvage, puis le faire découvrir au monde avec le plus de respect possible.

1610 Donc j'ai de la misère à concevoir qu'on pourrait mettre une mine à vingt-cinq kilomètres (25 km) d'un massif comme les monts Otish.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1615 Est-ce que je pourrais poser une sous-question? Vous avez laissé entendre que, c'est peut-être moi qui a mal compris, que s'il y avait par exemple un écoulement qui provenait de la mine, que ça entrerait dans le territoire du parc par un cours d'eau?

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

1620 Bien absolument, absolument. Parce que moi, ce que j'ai lu sur le rapport de Strateco, sur
l'information de Strateco, c'est que les bassins de décantation, à un moment donné, l'eau qui est
rejetée de ces mines-là, etc., ça décante puis ça s'en va dans une rivière.

1625 Bon, cette rivière-là, elle s'appelle la rivière Camie qui se déverse dans la Témiscamie qui, la
Témiscamie, elle, fait partie du parc à la grandeur.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1630 Excusez-moi Joseph, mais quand il parlait de ça, sur les impacts sur le parc, je voulais
comprendre s'il y avait un impact direct.

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

1635 Aucun problème. En fait, vos propos ont beaucoup plus une portée générale qu'une portée
spécifique ciblant les mines d'uranium. Et pourtant, vous finissez, vous concluez avec une
opposition assez ferme, assez forte, vous également, aux mines d'uranium.

Ce serait quoi les éléments qui font que vous vous y opposez, autrement que des éléments
à portée plus générale que vous nous avez présentés?

1640 **PAR M. SYLVAIN ROBERGE :**

1645 Bien, les éléments en général que j'ai parlé, c'est toujours les déchets, comme un peu tout le
monde. Il y a deux (2) côtés opposés, puis ceux qui s'opposent le plus à ça, c'est souvent les
déchets, puis qu'est-ce qu'on fait avec ça, puis l'armement.

1650 Je parle toujours de Strateco qui disait que l'exploitation de l'uranium qu'ils allaient faire
n'allait servir qu'à des fins pacifiques, pour moi, c'est de la poudre aux yeux. Parce que c'est sûr
que, c'est en 64, je pense, que le gouvernement du Canada a signé une entente avec d'autres
pays comme de quoi que la production d'uranium ne servirait plus à enrichir l'uranium pour en faire
de l'armement ou etc...

1655 Mais quand je dis que c'est de la poudre aux yeux, si le Canada exporte quatre-vingt-cinq
pour cent (85 %) de son uranium, bien, il a beau avoir la vaillance morale de dire on vend pas
d'uranium pour que vous fassiez de l'armement, le pays qui va l'acheter, que ce soit pour nourrir sa
centrale nucléaire, bien, il va se ramasser avec les déchets de centrales qui servent, eux, à faire le
plutonium justement qui rentre dans l'armement.

1660 Une fois que ton produit est vendu, le pays qui va l'avoir, il s'est vendu des réacteurs en Inde, puis veux veux pas, le Canada n'a aucun contrôle sur ce qu'il vend à un moment donné, une fois que c'est rendu dans l'autre pays. Puis ce pays-là peut s'en servir pour faire de l'armement, puis même si le Canada dit que son produit sert pas pour l'armement, vous comprenez!

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

1665 Ce que vous nous dites, en dépit de tout le contrôle à l'échelle nationale ou internationale, on peut pas exclure la possibilité qu'éventuellement, l'uranium se trouve entre des mains malveillantes?

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

1670 Absolument.

PAR LE COMMISSAIRE ZAYED :

1675 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1680 Juste une question! Vous êtes d'accord avec l'opposition des Cris, et quand vous en avez parlé au début, vous avez dit qu'il fallait tenir compte de l'acceptabilité sociale.

Mais si je comprends bien, c'est surtout qu'il faudrait tenir compte de l'inacceptabilité sociale en l'occurrence? C'est moins l'acceptabilité qui est en cause que le fait que c'est, pour beaucoup, inacceptable, est-ce que je me trompe?

1685 C'est l'inacceptabilité qui vous, comment dire, qui vous frappe et qui vous motive à partager le point de vue des Cris?

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

1690 Absolument, absolument. L'inacceptabilité, parce que honnêtement, si les Cris se seraient pas opposés au développement uranifère sur leur territoire, bien, si le gouvernement du Québec donne son aval au développement, bien, c'est sûr qu'ici, ça allait de l'avant, parce que nos élus se sont proposés d'accord, la Chambre de commerce s'est dite d'accord, puis la population en tant que telle n'a pas été consultée sur le sujet.

1695

1700 Ça fait que quand c'est nos élus qui décident, puis sans que la population soit consultée, le peuple, qu'est-ce que vous voulez qu'il fasse? Le sujet est quand même chaud dans notre coin de pays ici présentement, puis regardez ce soir, il y a peut-être une vingtaine de personnes dans la salle. Ça fait que ça veut pas nécessairement dire que tous les Jamésiens sont d'accord avec le projet. Mais il y a beaucoup de gens qui semblent avoir d'autres préoccupations que ça. C'est tout simplement ça.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1705 Si je comprends bien, en tout cas dans la région ici, c'est plus facile de mesurer l'inacceptabilité que l'acceptabilité?

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

1710 Précisez, je comprends pas trop.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1715 Bien, ceux pour qui le projet est acceptable, ils se manifestent moins que ceux pour qui le projet est inacceptable? C'est plus évident, le côté inacceptable que le côté acceptable?

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

1720 Chez les Cris.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Oui. Dans la population, je parle pas au plan des arguments.

1725 **PAR M. SYLVAIN ROBERGE :**

Oui, oui. Chez les Cris, c'est officiel qu'on voit beaucoup plus l'inacceptabilité de ce projet-là que l'acceptabilité, oui.

1730 **PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :**

1735 Et vous, votre sentiment de la population de Chibougamau ou de la population jamésienne, c'est quoi à votre avis? Ils sont plutôt du côté des Cris ou plutôt du côté de ceux qui voudraient développer?

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

1740 En général, malheureusement pour moi, parce que je suis contre, j'ai l'impression que si vous vérifiez, que ce soit par référendum ou n'importe quoi, l'opinion des Jamésiens, je crois que ce serait beaucoup plus accepté que refusé.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1745 Et à votre avis, pourquoi le gouvernement devrait-il juger le projet, à ce moment-là, ou ces projets ou la filière irrecevable? Si peut-être une majorité est pour, quels seraient les motifs qu'un gouvernement aurait de dire je refuse?

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

1750 Bien là, c'est parce qu'à ce moment-là, mais là, ça va se situer à l'ensemble du Québec, comme vous disiez...

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1755 Au niveau régional, au point de vue que vous voulez.

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

1760 Au niveau régional, c'est ça. C'est parce qu'au niveau régional, si le gouvernement, je veux dire, sans que la population crie en général est pas d'accord avec le projet, puis que la population jamésienne est plus en accord, bien, ceux qui habitent le territoire puis qui connaissent le plus, bien, je pense que c'est les Cris, ils sont là depuis des années, puis c'est ce territoire-là qui les a fait vivre, puis ils savent comment vivre à travers.

1765 Là, on tombe dans une impasse.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1770 Mais là, vous soulevez une question importante. Vous semblez dire que c'est parce que ça touche la nature même de ce qu'a été ce territoire historiquement et actuellement.

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

1775 Effectivement.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

C'est pas juste un changement, comme on va faire une rue de plus dans une municipalité, ça change pas la nature de la municipalité.

1780

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

Voilà.

1785

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Mais si je déplace la municipalité, ça change plus que si on fait une rue, on va s'entendre là-dessus comme comparaison.

1790

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

Oui.

1795

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Mais là, ce que vous dites, c'est qu'ils sont là depuis très longtemps, ils ont toujours vécu ainsi, ils l'ont toujours perçu d'une certaine façon et là, c'est parce que ça changerait quelque chose de trop essentiel, est-ce que c'est ce qu'on doit comprendre?

1800

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

Oui, si le projet serait accepté, vous voulez dire?

1805

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Ce projet ou le feu vert à la filière en général dans le territoire. Il n'y a pas que le projet Matoush qui pourrait être développé dans un immense territoire comme celui de la Convention de la Baie-James.

1810

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

Oui. mais disons que le projet Matoush, avec l'uranium qui fait quand même peur à beaucoup de gens, ça, c'est quand même évident, puis situé justement, comme je vous le disais tout à l'heure, aux bassins hydrographiques, écoutez, comme les Cris de Mistassini qui vivent sur le bord du lac Mistassini doivent savoir qu'en haut de chez eux, il y a un potentiel de risque de

1815

déversement, bien sûr que ça changerait radicalement pour moi la perception de vivre dans ce coin de pays là, puis je crois que c'est pour ça qu'ils veulent le défendre.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1820

Parce que la perception du risque serait trop grande.

PAR M. SYLVAIN ROBERGE :

1825

Bien, je crois que oui.

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

1830

OK, je comprends. D'autres questions?

Bien écoutez, il me reste à vous remercier, monsieur Roberge.

Écoutez, comme je n'ai pas d'autres intervenants, on va faire une pause, et puis on verra si après la pause, d'autres personnes s'inscrivent ou pas.

1835

Allons-y pour une pause et s'il y a d'autres personnes intéressées à intervenir, inscrivez-vous!

1840

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

**REPRISE DE LA SÉANCE
MOT DE LA FIN**

1845

PAR LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

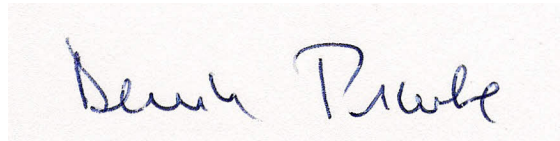
1850

Alors mesdames et messieurs, je vous demanderai pas de reprendre vos places, comme on n'a pas de nouvelles inscriptions, alors on va lever la séance et on vous remercie de votre présence et de votre participation.

Alors bien le bonsoir!

1855

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement numérique.

A rectangular box containing a handwritten signature in blue ink that reads "Denise Proulx".

1860

DENISE PROULX, s.o.